



FLASH INFO SPÉCIAL

▶▶▶ Déchetterie

LE NOBILIEN

Quoi de neuf à
Nouaillé-Maupertuis?



Bulletin d'informations municipales
Novembre 2017 - N° 18

Chers Nobiliennes, chers Nobiliens,

L'évolution des services publics est rarement « un long fleuve tranquille », celui de la gestion des déchets dans notre Communauté de Communes n'échappe pas à la règle. Le sujet est devenu un enjeu majeur tant au plan environnemental qu'économique.

Dernièrement, la presse a fait état de réactions d'élus et d'usagers de communes voisines.

Face aux interrogations de certains d'entre vous, et à l'engagement que nous avons pris d'agir en toute transparence, nous avons souhaité vous informer sur l'état actuel des réflexions et des décisions du projet communautaire qui définit le plan de déchetteries.

Entre inquiétude légitime, informations et désinformations, vos élus sont à votre disposition pour dissiper tout malentendu.

Vos élus membres du Conseil de Communauté :

Michel BUGNET, Chantal RENOUARD, Patrick PICHON, Danny POISSON-BARRIÈRE

Vos élus membres de la Commission communautaire « Environnement » :

Chantal RENOUARD, Eric MENANTEAU, Jean-Marc POIRIER

*Dans le cadre de la réorganisation du réseau de déchetteries de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, une réflexion est actuellement engagée par les élus communautaires et avec le soutien du bureau d'étude « ATLANCE ». Des réunions de travail en commission ont déjà eu lieu et la presse s'est déjà fait l'écho d'un projet. Certaines communes ont « ouvertement » manifesté leur opposition à cette réflexion et des rumeurs vont bon train concernant l'avenir de notre déchetterie... Des articles de presse ont même annoncé sa fermeture, en s'appuyant à tort sur certaines déductions du rapport d'étude. **Mais à ce stade, aucune décision politique n'a été prise par le Conseil de Communauté à son sujet.** Soyez certains que vos élus veillent à ce que les intérêts des habitants de Nouaillé-Maupertuis soient défendus, tout en ayant à l'esprit l'intérêt général.*

Ce numéro spécial du « Nobilien » a pour but de vous apporter quelques précisions et informations.

▶ Qu'en est-il de la situation actuelle ?

Aujourd'hui composée de 16 communes, la Communauté de Communes des Vallées du Clain compte 25 376 habitants. La construction et la gestion des déchetteries est une compétence intercommunale, les communes n'interviennent plus directement sur cette thématique. Elles n'en n'ont plus légalement le droit et les coûts associés sont tels qu'elles n'en auraient plus les moyens.

Répondant à une politique volontariste initiée dans les années 1990, il y a actuellement 9 déchetteries sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, dont 6 sur l'ancien Canton de La Villedieu du Clain (Nieuil-l'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Les Roches-Prémarie, Smarves, Vernon, La Villedieu-du-Clain). Ces neuf déchetteries ont collecté 8 233 tonnes de déchets en 2016.

▶ Des évolutions actées récemment :

- fermeture des déchetteries d'Aslonnes et de Dienné
- pose de barrières avec badges d'accès sur les déchetteries existantes
- construction d'une nouvelle déchetterie entre les Roches-Prémarie et Smarves, avec fermeture et déconstruction des sites existants sur ces deux communes

▶ Des évolutions inévitables :

Des remises aux normes sont à réaliser rapidement sous peine de fermetures immédiates accompagnées d'amendes, car des réglementations ont été modifiées en profondeur depuis quelques années.

Divers types de travaux sont à envisager :

- aménagement des locaux pour le personnel (vestiaires, toilettes et douches séparés, mixité, ...)
- protections pour la sécurité des usagers (gardes-corps, sens de circulation, ...)
- intégration de bacs de récupération et de décantation des liquides souillés
- construction de réserves incendie avec récupération des eaux polluées
- tri de nouveaux matériaux (pneus, plâtres, polystyrènes...)
- compactage des matériaux afin d'optimiser les transports
- sécurisation des sites par contrôles des accès (barrières avec cartes magnétiques), vidéosurveillance (éléments d'identification en cas de dépôt de plainte) et alarmes (dissuasion)
- optimisation des horaires en fonction des besoins des usagers
- formation des agents
- déconstruction, dépollution de sites

Le coût total de ces remises à niveau, si elles étaient appliquées sur le réseau de déchetteries actuel, pourrait dépasser les 4 millions d'euros TTC, ce qui est bien évidemment insurmontable.

▶ Concernant la déchetterie de Nouaillé-Maupertuis :

C'est la deuxième déchetterie la plus utilisée du canton après celle de Vivonne (environ 19 000 passage par an). Des remises aux normes s'imposent également et son implantation actuelle offre peu de possibilité d'extension.

Aucune fermeture du site actuel n'est envisagée ni envisageable, tant qu'une solution de substitution adaptée n'a pas été trouvée, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

A l'inverse, elle devrait voir sa légitimité renforcée puisque des négociations sont en cours avec Grand-Poitiers pour que les habitants de Mignaloux-Beauvoir proches de cette déchetterie, puissent y accéder.

Le bureau de la Communauté de Communes, ainsi que le Conseil Communautaire n'ont pris aucune décision concernant Nouaillé-Maupertuis, et ont même ajourné toute évolution du réseau des déchetteries pour le moment. Le bureau d'études devra revoir sa copie en vue de nouvelles propositions.

▶ Et demain ?

Ne rien faire aujourd'hui n'apportera aucune solution pour l'avenir. Il serait irresponsable de la part de vos élus communautaires de ne pas envisager divers scénarii afin de répondre aux besoins des usagers, à l'amélioration des conditions de travail des agents, au respect des contraintes environnementales tout en répondant aux exigences budgétaires.

Depuis 2014, vos élus vous représentent aux niveaux des différentes instances communautaires et ils font entendre avec vigueur la voix et les intérêts des habitants de notre commune. Avec diplomatie, et sans promesses démagogiques, ils ont fait avancer bien des dossiers en travaillant avec les collectivités voisines, et avec la Communauté de Communes dont nous sommes désormais un acteur majeur.

Aujourd'hui un nouveau défi s'offre à nous, celui de proposer à l'échelle cantonale un service de proximité moderne répondant aux réglementations et aux exigences humaines et environnementales, vous pouvez compter sur nous pour le relever avec détermination et engagement !

« LE NOBILIEN, Quoi de neuf à Nouaillé-Maupertuis ? » est une publication de la mairie de Nouaillé-Maupertuis

Les comptes rendus des conseils municipaux sont en ligne sur le site de la commune et sont affichés sur le panneau devant la mairie.

Directeur de la publication : Michel BUGNET - **Rédacteurs en chef :** Eric MENANTEAU - Jean Marc POIRIER

Conception graphique et mise en page : Mairie de Nouaillé-Maupertuis - Service Patrimoine. Tirage 1300 exemplaires